

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-06-01

SEANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Date de la convocation : 29 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 05 juin mai à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des fêtes du village, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 15

PAILLARES Bernard, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, LORMIERES Philippe, MALY Véronique, MAYMAT Philippe, SERNY Philippe, MONTELS Nathalie, LACAM Sébastien, RISPE Laurence, BOURNET Fabien, FORESTIÉ Edouard, CASTANIÉ Alice, CANTALOUBE Julie, SALAT Marie-Morgane

Absents excusés : 4

LOMBRAIL Sébastien donne pouvoir à ALBERT Mathieu – ROUMAGNAC Loïc donne pouvoir à PECQUENARD Caroline – BELDA Laure donne pouvoir à PAILLARES Bernard - LECOINTE Marie-Jeanne donne pouvoir à MAYMAT Philippe

Monsieur LORMIERES Philippe été élu secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales 2026

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des dispositions du code électoral et à l'arrêté préfectoral relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales 2026, le conseil municipal doit élire les délégués et suppléants selon le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Le nombre de sièges à pourvoir est fixé à :

- cinq délégués titulaires ;
- trois délégués suppléants.

Le bureau électoral est constitué conformément aux dispositions légales.

Il est ensuite procédé à l'élection des délégués titulaires et suppléants au scrutin secret majoritaire.

Une seule liste a été déposée :

**LISTE A : liste présentée par Monsieur PAILLARES Bernard, Maire**

Il est procédé au vote à bulletin secret.

### Résultats du scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

A obtenu :

- Liste A : Liste présentée par Monsieur PAILLARES Bernard, Maire : 19 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

### Délégués titulaires :

- 1- PAILLARES Bernard (titulaire)
- 2- PECQUENARD Caroline (titulaire)
- 3- ALBERT Mathieu (titulaire)
- 4- MALY Véronique (titulaire)
- 5- LORMIERES Philippe (titulaire)

### Délégués suppléants :

- 3- BELDA Laure (suppléant)
- 4- SERNY Philippe (suppléant)
- 5- LECOINTE Marie-Jeanne (suppléant)

Le procès-verbal a été dressé et signé par les membres du bureau.

**Adopté à l'unanimité.**

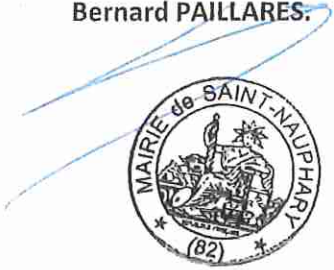
Ainsi fait et délibéré en séance.  
Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 06 juin 2026.

Le secrétaire,  
LORMIERES Philippe.



Le Maire,  
Bernard PAILLARES.



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 06/06/2026  
et publication ou notification  
du 06/06/2026  
Le Maire

Bernard PAILLARES

